



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

contraventions

Question écrite n° 88502

Texte de la question

Mme Marie-Line Reynaud attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur la révision générale des politiques publiques. Elle lui demande de lui indiquer les modalités de mise en place, le fonctionnement et la date butoir fixée pour la mise en place du procès verbal électronique. Elle le prie également de lui indiquer tous les moyens (techniques, humains, matériels...) qui seront mis en place afin de permettre cette mise en place.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Line Reynaud](#)

Circonscription : Charente (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88502

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 2010, page 9839

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)